

Projet de barrage de Saint-Romain-de-Jalionas



Une affaire qui fâche



sitionné. C'est là où les promeneurs passent, où certains courent, font du vélo, etc. Aujourd'hui, c'est un havre de paix. La commune de Saint-Romain-de-Jalionas pourrait être défigurée. Et s'il y a un pont, il y aura des véhicules qui auront certainement pour objectif de desservir la centrale nucléaire de Bugey. Saint-Romain serait coincé entre deux ponts (avec celui de Loyettes). Mais je ne suis pas contre un deuxième franchissement du Rhône, et donc un deuxième pont. Il en faut certainement un deuxième mais pas sur la commune, sinon, on aurait deux ponts très proches... »
Quel est votre regard sur le projet ?



Jérôme Grausi, maire de Saint-Romain-de-Jalionas, se trouve ici sur le site où pourrait être mis en service un nouveau barrage de production hydroélectrique.
Photo Le DL/C.H.

Le Rhône, un fleuve-usine soumis à des choix cruciaux

Le Monde 19 juin 2023

Saint-Romain-de-Jalionas

Projet de barrage sur le Rhône : une trentaine de maires mobilisés

C'est sur le site du projet de barrage hydroélectrique/pont, donc en pleine nature, que Jérôme Grausi, le maire de Saint-Romain-de-Jalionas, avait invité ce lundi soir 12 juin les maires des communes des Balcons du Dauphiné, de la Lysed (Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné), de Loyettes ainsi que les représentants des différentes associations.

Le Dauphiné Libéré - 14 juin 2023 à 19:38 | mis à jour le 14 juin 2023 à 19:38 - Temps de lecture : 2 min



Déclaration de Jacques Pulou (FNE) le 12 juin 2023,
(mairie de Saint Romain de Jalionas).

L'état de nos cours d'eau dans le bassin du Rhône est très préoccupant : plus de la moitié ne sont pas en bon état et sans doute plus d'un tiers ne le seront pas non plus dans 4 ans à l'échéance donnée il y a 23 ans par la directive cadre sur l'eau.

Malgré des efforts importants en assainissement domestique (dans un contexte de fort accroissement de la population) , la maîtrise des effluents industriels, malheureusement aidée il faut bien le dire, par la désindustrialisation, nous sommes rattrapés par l'émergence des micro polluants, la permanence des résidus phytosanitaires, et la dérive climatique qui en réduit la dilution.

Cependant, dans le bassin du Rhône, et sans nier l'impact très préoccupants de ces polluants, ce retard dans l'atteinte du bon état s'explique par l'artificialisation de nos cours plus encore que par ces pollutions.

C'est pour cela que, face à la nécessité de décarboner l'énergie que nous consommons, nous ne devons pas pour autant poursuivre cette artificialisation. Nous devons, autant que possible, limiter les développements de l'hydroélectricité ... et cela n'est pas très contraignant car son potentiel est limité.

Commencé il y a 130 ans environ, les meilleurs sites ont été utilisés. Ce qui serait possible d'équiper serait cher et soumis aux aléas du changement climatique. Le projet de barrage de Saint Romain de Jalionas n'échappe pas à cette critique.

Rien n'est donc possible en hydroélectricité ? Non : Il reste à impulser une démarche d'adaptation de notre parc existant (90% du Parc nous appartient y compris les usines du Rhône concédées à la CNR) au double impératif du bon état des eau, biodiversité aquatique comprise et de la transition énergétique.

Cela passe par la modernisation de l'existant comme cela a été fait sur le haut Rhône par les Suisses à Verbois (22,4% de puissance supplémentaire – soit 5,5 MW- pour une augmentation de 7,4% de la production moyenne annuelle soit 32 GWh) et, avec la CNR , à Chancy Pougny (1/3 de puissance- soit 12 MW- et 1/4 de production moyenne supplémentaires soit 50 GWh), cela passe par l'augmentation des capacités de modulation et de souplesse d'intervention comme EDF le propose en aval de Vouglans sur l'Ain avec la réduction des éclusées sur la basse rivière d'Ain.

La modernisation de l'équipement hydroélectrique actuel du Rhône (3000 MW de puissance et 15000 GWh de production moyenne annuelle), ainsi que nous l'avons demandé lors du débat public sur le prolongement de la concession du Rhône, surpasserait largement les services attendus du barrage projeté à Saint Romain de Jalionas (200 MW peut-être davantage en puissance, 8 fois Saint Romain de Jalionas et 500 GWh en productible, 4 fois Saint Romain de Jalionas ?).

L'environnement naturel est trop souvent encore la variable d'ajustement des politiques publiques alors que, dans le domaine de l'énergie comme dans d'autres domaines, il existe manifestement d'autres voies. Mais au lieu de guider les porteurs de projets vers les solutions de moindre impact, les pouvoirs publics démantèlent les rares mesures de protection de la biodiversité.

(Jacques Pulou)

